

# Caprins fromagers fermiers moyen volume



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2019

RA02

En 2019, le revenu de ces exploitations est en très légère progression. L'augmentation annuelle du prix des fromages a permis une hausse des produits, mais celle-ci a été absorbée par celle des charges alimentaires et par celle inexorable des charges de structure. Le printemps pluvieux et froid et la nouvelle sécheresse estivale ont entraîné un déficit de récolte et un arrêt précoce de la saison de pâturage. Malgré tout, l'impact a été variable selon les zones. Pour de nombreux éleveurs, l'année s'est soldée par des achats de fourrages à des prix souvent élevés, mais d'autres ont plutôt connus une bonne année, entre autres grâce à l'irrigation. Les ventes de fromages ont été dynamiques toute l'année.

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

2 UMO, 100 chèvres, 25 ha, 70 000 l de lait transformés en une gamme de fromages lactiques et commercialisés en circuits courts

Conjoncture 2019 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	157 625
<b>91 % Produits caprins</b>	<b>143 480</b>
<b>Lait</b>	<b>141 050</b>
70 000 litres à 2 015 €/1 000 litres	
<b>Viande</b>	<b>835</b>
29 réformes à 10 € : 290 €	
109 chevreaux à 5 € : 545 €	
<b>Primes ateliers caprins</b>	<b>1 595</b>
Prime à la chèvre : 100 à 15,95 €	
<b>0,2 % Produits végétaux</b>	<b>325</b>
Orge : 2,5 t à 130 €	
<b>8,8 % Paiements découplés</b>	<b>13 820</b>
DPB : 25 ha à 250 €	6 250
ICHN : 25 ha à 302,80 €	7 570

CHARGES	79 095
<b>18,5 % Charges opérationnelles</b>	<b>29 092</b>
<b>16 % Animales</b>	<b>25 192</b>
Maïs : 10,62 tonnes à 200 €	2 124
Concentrés azotés : 7,76 tonnes à 454 €	3 523
CMV : 100 chèvres à 10,75 €	1 075
<b>4,3 % Soit alimentation</b>	<b>6 722</b>
Poudre de lait : 0,6 tonne à 2 200 €	1 320
Paille litière : 16 tonnes à 110 €	1 760
Frais vétérinaire : 100 chèvres à 15,4 €	1 539
Contrôle laitier : 100 chèvres à 18,3 €	1 829
Achat boucs issus d'IA : 2 boucs à 250 €	500
Echographies : 100 chèvres à 1,95 €	195
Taxes / Equarrissage : 100 chèvres à 4,96 €	496
Autres frais d'élevage : 100 chèvres à 20,3 €	2 032
<b>6,1 % Soit frais d'élevage</b>	<b>9 671</b>
Frais de transformation : 70 000 litres à 30,7 €/1 000 litres	2 149
Frais de commercialisation : 70 000 litres à 95 €/1 000 litres	6 650
<b>5,6 % Soit frais aval</b>	<b>8 799</b>
<b>2,5 % Végétales</b>	<b>3 900</b>
Engrais complet : 1,75 T à 423 €	740
Engrais azoté prairie : 1,2 T à 414 €	497
Semences PME : 2 ha à 206 €	412
Fournitures pour fourrages	639
Carbonate de chaux épandu : 6,7 t à 117 €	784
Phyto céréales : 4 ha à 40 €	160
Semences céréales : 4 ha à 167 €	668
<b>31,7 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)</b>	<b>50 003</b>
Charges sociales exploitants	14 890
Foncier (fermage, entretien)	3 418
Bâtiment (location, entretien)	365
Matériel	12 395
Carburant, déplacements	2 110
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	16 824

**49,8 % EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION** 78 530  
**Soit 39 265 €/UMO**

**Amortissements** 32 667

**Frais financiers (année 5)** 4 561

**Résultat courant** 41 303

**soit par UMO** 20 651

<b>Annuités</b>	<b>31 040</b>
<b>Disponible pour famille et autofinancement</b>	<b>47 490</b>

## HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- des bâtiments neufs (chèvrerie et fromagerie) construits en totalité par des entreprises,
- une installation de traite neuve avec décrochage automatique,
- du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

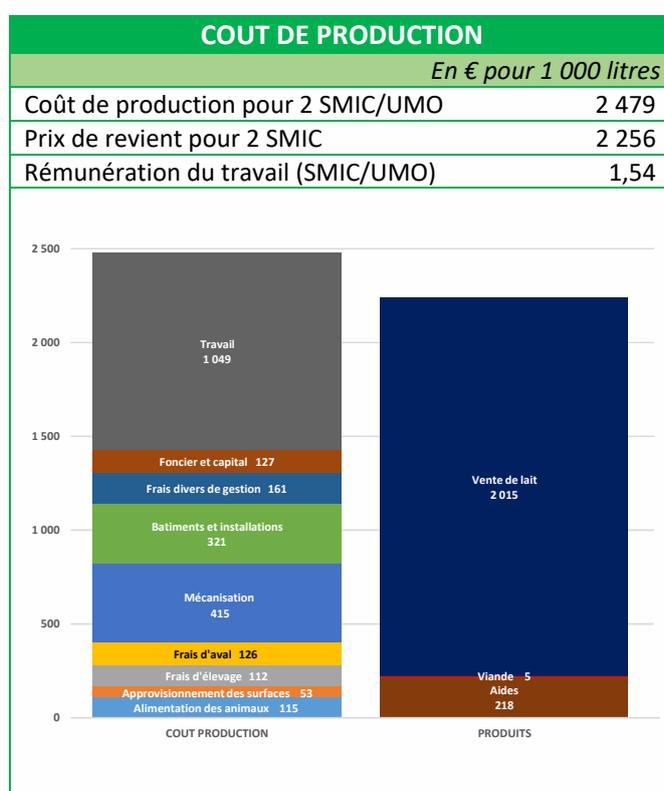
- un apport personnel de 10 000 €,
- un financement du capital par des prêts avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 2 %.

Un projet avec plus d'apport personnel ou une reprise de bâtiments ou équipements existants... viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

## RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
<b>Marge brute atelier caprin</b>	<b>114 388</b>
Soit par chèvre	1 144
Soit pour 1 000 litres	1 634
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>73 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	130
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	186
<b>Capital d'exploitation</b>	<b>346 500</b>
Bâtiment + stockage (construction, aménagement)	120 000
Fromagerie	100 000
Équipement de traite	20 000
Équipement commercialisation	15 000
Matériel agricole	60 000
Cheptel	26 500
Clôture/foncier	5 000
<b>Autres indicateurs économiques</b>	
EBE par UMO familiale	39 265
EBE par produit brut	50 %
Revenu disponible par UMO familiale	23 745
Charges de structure par chèvre	500
Charges de structure par ha SAU	2 000
Annuités par produit	20 %
Annuités par EBE	40 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Avril 2020 – Référence Idele : 00 20 601 009 – Mise en page : Isabelle Guigé

### Vos contacts dans les départements :

• Alessio MORO	ADICE	06 62 42 06 44	<a href="mailto:alessio.moro@adice-conseil.fr">alessio.moro@adice-conseil.fr</a>
• Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 27 24 07 33	<a href="mailto:anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr">anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr</a>
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	<a href="mailto:philippe.allaix@loire.chambagri.fr">philippe.allaix@loire.chambagri.fr</a>
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	<a href="mailto:agnes.liard@rhone.chambagri.fr">agnes.liard@rhone.chambagri.fr</a>
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	<a href="mailto:jlnigoul@acsel-conseil-elevage.fr">jlnigoul@acsel-conseil-elevage.fr</a>
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	<a href="mailto:nmorardet@aurafilieres.fr">nmorardet@aurafilieres.fr</a>

### Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	<a href="mailto:christine.guinamard@idele.fr">christine.guinamard@idele.fr</a>
-----------------------	-----------------------	----------------	--